

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS RETRAITÉS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (APRUM)

Tenue le mercredi 7 juin 2023 à 14 h dans la salle 1360 du pavillon André Aisenstadt et par
vidéoconférence

Étaient présents : Alfieri, Carolina (Zoom); Angers, Denise (Zoom); Angers, Jean-François; Archambault, Danielle (Zoom); Bastien, Pierre (Zoom); Beauregard, Hugues; Béliveau, Louise; Boismenu, Gérard; Caillé, Alain (Zoom); Charbonneau, Anne (Zoom); Derome, Jean-Robert; Donati, François; Dubreuil, Nicole; Garon, Roseline; Gautrin, Henri-François (Zoom); Gratton, Francine; Hardy, Jean-François (Zoom); Jenson, Jane; Kessous, Allegría (Zoom); Lalonde, Pierre; Lavigne, Gilles (Zoom); Legault, Gisèle; Lépine, Yves; Lespérance, Michel; Lessard, Sabin; Maheu, Louis; Michaud, Georges; Michaud, Monique (Zoom); Millette, Bernard (Zoom); Ong, Huy; Painchaud, Gisèle (Zoom); Panneton, Isabelle (Zoom); Proulx, Jean-Pierre (Zoom); Roberge, Fernand; Rossignol, Serge (Zoom); Rousseau, Christiane; Sales, Arnaud; Singh, Bhawan (Zoom); Trépanier, Jean; Varin, France.

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour

Le président de l'APRUM souhaite la bienvenue aux membres à cette assemblée générale annuelle en mode bimodal. Il informe les membres à distance qu'ils devront utiliser l'icône discussion pour toute question ou commentaire. Jean-François Angers s'assurera de la transmission de ceux-ci. Après quelques problèmes techniques et la décision d'afficher l'icône discussion, l'assemblée est ouverte.

Sur proposition de Georges Michaud, appuyé par Louis Maheu, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité après l'ajout au point 14 Affaires diverses : Services informatiques aux retraités ainsi que la correction de la date indiquée sur le document.

Yves Lépine préside l'assemblée jusqu'à la nomination de madame Jane Jenson. Par la suite, celle-ci prend la relève. Johanne Coulombe-Viau prend note des délibérations et rédige le procès-verbal.

2. Adoption et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 8 juin 2022

En l'absence de modification au procès-verbal, François Donati en propose son adoption. Appuyé par Jean-François Angers, celui-ci est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du président

L'année 2022-2023 aura été l'année de la reprise des activités post-COVID. Les membres du Conseil se sont posés beaucoup de questions sur la manière d'aborder cette période de relance. Devait-on reprendre les mêmes formules d'interaction entre les membres ou devait-on tenir compte des nouvelles façons de communiquer à distance ? On s'est vite rendu compte que la première option seule n'était pas tenable. En effet, plusieurs membres de l'APRUM se sont attachés aux activités présentées par ZOOM, soit parce qu'ils habitent loin de Montréal, soit parce qu'ils ont des problèmes de mobilité, soit parce qu'ils en sont venus à vouloir économiser les déplacements dans les conditions logistiques et climatiques difficiles qui sont souvent les nôtres. D'autres, par ailleurs, désirent ardemment retrouver des collègues lors de ces activités. On fait donc face à une alternative : soit organiser deux types d'activités distinctes, soit essayer de les combiner dans une formule bimodale.

Plusieurs formules ont été explorées : tout en maintenant les conférences ZOOM, plusieurs activités ont été planifiées en mode présentiel. En septembre, la remise du prix Jacques St-Pierre à Fernand Roberge et à Christiane Rousseau s'est tenue en bimodal au Pavillon Jean-Brillant. Deux visites ont été organisées durant l'année : celle de l'aménagement du corridor Darlington, sur le campus et celle du Vieux Montréal, guidée par Jean-Pierre Proulx suivie d'un repas au restaurant. Une conférence bimodale a été donnée en février sur les régimes de retraite. Une première hypothèse consistait à vouloir présenter les activités intérieures de façon bimodale et d'y ajouter des activités extérieures, telles des visites de lieux historiques et de musées, des repas au restaurant et, pour innover, des activités sportives. Le Conseil s'est vite rendu compte que les conférences et réunions bimodales étaient des activités demandant beaucoup de matériel et d'expertise technique, ressources que l'association n'a pas et que les résultats laissaient à désirer.

Ce sera l'une des tâches du prochain Conseil de s'attaquer à ce problème et de composer avec les nouveaux défis technologiques. L'APRUM en est présentement à sonder ses membres dans le cadre d'une consultation électronique sur les activités qu'ils privilégient.

Madame Viau, coordonnatrice à la gestion, a encore une fois grandement aidés durant l'année. Elle est responsable, entre autres, du recrutement, de la mise à jour de la banque de données, de la correspondance, du classement des documents, de la logistique des conférences et de la préparation des événements comme cette Assemblée générale. Sa compétence et son efficacité nous sont indispensables.

Au niveau administratif, avec son aide l'association a continué à privilégier au maximum les envois électroniques de préférence aux envois postaux et à tenter de convaincre les membres de s'acquitter de leur cotisation par prélèvement à la source. On peut dire que cet objectif est maintenant atteint pour la très grande majorité. Sur environ 1000 professeurs et professeurs retraités, 523 ont adhéré à l'Association et ont payé leur cotisation cette année. Ce nombre reste à peu près constant au fil du temps, confirmant la stabilité du nombre d'adhésion.

Quatre cent quatre-vingt-trois (483) des membres sur 523 ont accepté le prélèvement à la source (directement à partir de leur chèque de retraite), ce qui allège considérablement les tâches reliées à la perception. Le conseil incite fortement celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à adopter ce mode de paiement : cela sauve énormément de temps, temps qui peut être consacré à développer de nouveaux services. La procédure est simple : on peut se procurer le formulaire sur le site de l'APRUM ou téléphoner directement à l'association.

En cours d'année, le Conseil a travaillé fort pour l'intérêt des membres. Le président remercie tous les membres de l'équipe actuelle pour leur participation exemplaire à la gestion de l'APRUM :

- François Donati, vice-président. Il a été le représentant de l'APRUM à l'ARUCC (Association des retraités des universités et collèges du Canada);
- Francine Gratton secrétaire et membre du comité des assurances des retraités de l'Université;
- Jean-François Angers, trésorier;
- Nicole Dubreuil, conseillère, responsable de l'organisation des visites de musées et rédactrice pour notre journal ;
- Hugues Beauregard, responsable des conférences;
- Pierre Lalonde, conseiller;
- Jane Jenson, conseillère.

Il remercie aussi les autres bénévoles de l'APRUM, notamment Michel Lespérance, pour tout son travail concernant les notices nécrologiques, et Guy Lefebvre, pour la chronique « À l'honneur » des Nouvelles. Il

souligne la contribution de Jean-Pierre Proulx, de Michèle Bergeron et de Robert Prud'homme pour leur animation du Club d'histoire et de généalogie et pour l'expertise qu'ils partagent avec leurs membres. Un grand merci aussi à Jean-Luc Verville, webmestre et infographiste pour les publications.

En 2022-2023, l'APRUM a organisé six conférences ZOOM et deux visites guidées. Ces activités seront présentées par leur responsable, Hugues Beauregard.

Il a malheureusement été impossible d'organiser de nouvelles visites guidées de musées. L'association compte se reprendre pour l'année qui vient. Nicole Dubreuil y travaille.

Cinq numéros des *Nouvelles de l'APRUM* ont été publiés, à tous les deux mois, à partir du mois de septembre.

Cette année, le calendrier habituel pour la remise du prix Jacques St-Pierre est repris. Le lauréat 2023 est Louis Maheu, professeur émérite du Département de sociologie. Le président annonce que le prix sera remis au salon Maurice Labbé, aussitôt terminée l'Assemblée.

Comme le veut la tradition, une place spéciale est accordée durant l'Assemblée aux professeures et professeurs décédés durant la dernière année. Depuis le dernier rapport, 56 collègues retraités sont décédés. En voici la liste :

Nom	Prénom	Unité	Date décès
TAYLOR	James Renwick	Communication	2022-04-21
THIBAULT	André	Psychopédagogie et andragogie	2022-05-05
PARIS	Jacques	Urbanisme	2022-05-27
LEMAY	Michel	Psychiatrie	2022-06-16
LARIVIERE	Serge	Médecine vétérinaire - microbiol.	2022-06-20
DEVEAU	Jeannine	Nutrition	2022-07-09
TOUSIGNANT	Pierre	Histoire	2022-07-14
LAPOINTE	Guy	Théologie	2022-07-16
SIMARD	Benjamin	Médecine vétérinaire	2022-08-01
RIVARD	Charles-Hilaire	Chirurgie	2022-08-23
TOLSTOY	Paul	Anthropologie	2022-08-23
MONDAY	Jacques	Psychiatrie	2022-09-03
BOYER	Guy	Dentisterie de restauration	2022-09-08
MARCHAND	Denys	Architecture	2022-09-12
MCNEIL	Jean	Urbanisme	2022-09-23
REMISE	Claude	Santé buccale	2022-09-27
PANISSET	Jean-Claude	Santé env. et santé travail	2022-10-03
LARSON	William	Optométrie	2022-10-04
LHOTE	Jean-François	Histoire de l'art et études ciném.	2022-10-13
LEDUC	Bernard Maurice	Obstétrique-gynécologie	2022-10-14
FOURON	Jean-Claude	Pédiatrie	2022-10-19
HALLENBECK	Patrick	Microbiologie, infect. et immunol.	2022-10-19
BRAULT	Jacques	Littérature de langue française	2022-10-19
SAINTE-MARIE	Guy	Anatomie	2022-10-21

LANGEVIN	Jacques	Psychopédagogie et andragogie	2022-10-23
CAGLAR	Huguette	Psychopédagogie et andragogie	2022-10-26
CARDINAL	Charles H.	Kinésiologie	2022-10-26
HARDY	Jules	Chirurgie	2022-10-28
AUTHIER	Louise	Médecine familiale et d'urgence	2022-11-15
CHARLES	Bernard	Science politique	2022-11-19
OEHMICHEN	Friedrich	Architecture	2022-12-02
FRÉCHETTE	Marcel	Criminologie	2022-12-05
GASCON-BARRÉ	Marielle	Pharmacologie et physiologie	2022-12-26
DÉPOMMIER	Pierre	Physique	2022-12-31
BÉGIN	Huguette	Psychologie	2023-01-01
TERRIER	Jean-Marc	Mathématiques et statistique	2023-01-03
ÉVANGELISTA	José	Musique	2023-01-10
COLLIN	Pierre-Paul	Chirurgie	2023-01-17
PERON	Yves	Démographie	2023-01-21
BEAUREGARD	Michel	Médecine vétérinaire	2023-02-28
BEUGNOT	Bernard	Littératures de langue française	2023-03-06
BERGERON	Françoise	Sciences infirmières	2023-03-08
HARAMEIN	Ali	Psychopédagogie et andragogie	2023-03-11
THÉROUX	Pierre	Médecine	2023-03-20
DUBÉ	Serge	Chirurgie	2023-03-27
BLANCHARD	Hervé	Chirurgie	2023-03-29
RENAUD	Marc	Sociologie	2023-03-29
MORAIS	Réjean	Biochimie	2023-04-02
BRAZIER	Jean-Louis	Pharmacie	2023-04-08
KANDELMAN	Daniel Pierre	Médecine dentaire	2023-04-13
PELLETIER	Réal Marc	Pathologie et biologie cellulaire	2023-04-15
GABBOUR	Iskandar	Urbanisme	2023-04-28
CAOQUETTE	Charles	Psychologie	2023-05-02
TARDIF	Maurice	Admin. et fondements éducation	2023-05-07
GOMEZ-MORIANA	Antonio	Littératures et langues modernes	2023-05-17
POURCHOT	Daniel	Théologie	2023-05-30

Le président propose de tenir une minute de silence pour honorer leur mémoire.

À ce point, c'est le moment de féliciter les professeurs ayant reçu l'éméritat à la grande collation des grades en août 2022.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ÉMÉRITATS 2022

Nom	Prénom	Faculté	Département
BOURBONNAIS	Daniel	Médecine	École de réadaptation
BRETON	Guy	Médecine	Radiologie, radio-onco. et méd. nucl.
COMTOIS	Claude	Arts et sciences	Géographie
COUTU	Michel	Arts et sciences	École de relations industrielles
DUCHARME	Francine	Sciences infirmières	
HAMEL	Jacques	Arts et sciences	Sociologie
HAMEL	Pierre	Arts et sciences	Sociologie
JOLICOEUR	Pierre	Arts et sciences	Psychologie
KALASKA	John Francis	Médecine	Neurosciences
LEFEBVRE	Guy	Droit	
LEWIS	Laurent J.	Arts et sciences	Physique
NARDOUT-LAFARGE	Élisabeth	Arts et sciences	Littératures de langue française

Ce rapport prend fin en remerciant tous les membres de l'APRUM pour l'appui qu'ils donnent à leur Association. En plus des activités offertes, leur engagement permet d'assurer une visibilité de celle-ci auprès de la direction et de la communauté de l'Université et de défendre leurs intérêts lorsqu'une intervention devient nécessaire.

4. Rapport du secrétaire

Entre la dernière assemblée générale tenue le 8 juin 2022 et aujourd'hui, le 7 juin 2023, les membres du Conseil ont tenu une réunion mensuelle à 10 reprises. Sauf pour les rencontres du 19 janvier et 3 mai qui se sont tenues en présentiel au restaurant l'Enchanteur (dans Villieray), les membres du Conseil ont été très fidèles à tous ces rendez-vous par vidéoconférence à l'aide de l'application ZOOM. Cinq rencontres ont eu lieu entre juin et décembre 2022. Il en a été de même entre janvier et mai 2023.

Elles ont eu lieu aux dates suivantes.

En 2022: 20 juin, 7 septembre, 18 octobre, 8 novembre et 12 décembre

En 2023 : 19 janvier, 14 février, 13 mars, 11 avril et 3 mai.

La préparation et la transmission des projets d'ordre du jour ont été effectuées en collaboration avec le président Yves Lépine. Madame Gratton s'est aussi chargée de la rédaction et des corrections, lorsque nécessaires, des ordres du jour et des procès-verbaux dont les versions finales ont été remises pour archivage à madame Johanne Coulombe-Viau, coordonnatrice à la gestion de l'APRUM.

En tant que secrétaire, madame Gratton a aussi transmis au président du comité des candidatures, Monsieur Jean Trépanier, les bulletins de mise en candidature pour la composition du conseil qui siègera en 2023-2024. Avec le président et le trésorier, elle a aussi apposé sa signature sur les documents requis, participant ainsi au fonctionnement efficace de l'APRUM. À la suite des conférences et des visites organisées en grande partie par Hugues Beauregard, elle a aussi transmis la synthèse des résultats des évaluations que lui faisaient parvenir les membres.

5. Rapport du trésorier

M. Jean-François Angers, trésorier, présente l'état des finances de l'APRUM à partir d'un Power Point.

Exercice 2022-2023

Les bilans des années 2021-2022 et 2022-2023 montrent des revenus similaires avec une participation plus importante du paiement de la cotisation par prélèvement mensuel à la source. Toutefois les dépenses sont un peu plus élevées ayant passé de 20 600 \$ à 21 400\$ en raison principalement du Prix Jacques-St-Pierre remis à deux récipiendaires.

États de caisses au 31 mai 2023

Les placements totalisent 51 675 \$ incluant 500 \$ en intérêts. Le solde du compte courant est de 15 938 \$. Les ressources totales sont de l'ordre de 67 613 \$.

Budget pro forma pour l'exercice 2023-2024

Les prévisions des revenus sont sensiblement les mêmes que celles de l'an dernier. Une augmentation des dépenses est prévue pour assister aux réunions de l'ARUCC. Les prévisions affichent tout de même un excédent en fin d'année.

Jean-François Angers propose l'adoption du budget 2023-2024. Madame Francine Gratton appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Comité des candidatures

M. Jean Trépanier, président du Comité des candidatures présente le rapport.

L'article 9 de la Constitution de l'APRUM définit comme suit la composition du Conseil d'administration :

L'Association est dirigée par un Conseil d'administration de neuf (9) membres : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, quatre (4) conseillers et le président sortant.

Le mandat des membres élus du Conseil d'administration est d'une durée d'un an et ses membres élus sont rééligibles.

Les candidatures suivantes ont été proposées :

- Présidente : Jane Jenson, FAS, Science politique
- Vice-président : François Donati, Médecine, Anesthésiologie
- Trésorier : Jean-François Angers, FAS, Mathématiques et statistique
- Secrétaire : Francine Gratton, Sciences infirmières
- Conseiller : Hugues Beauregard, Médecine, Dép. de médecine
- Conseillère : Nicole Dubreuil, FAS, Histoire de l'art
- Conseillère : Roseline Garon, Faculté des sciences de l'éducation
- Conseiller : un poste est encore à pourvoir
- Le président sortant : Yves Lépine, FAS, Physique, est membre d'office

Une seule candidature a été proposée pour chacun de sept des huit postes électifs. Dans les circonstances, les sept candidates et candidats proposés sont élus par acclamation. Un poste de conseiller ou conseillère reste à pourvoir, ce à quoi le Conseil d'administration pourra voir en cours de mandat.

Les membres du Conseil reçoivent des applaudissements pour leur engagement et leur contribution au sein de l'Association. On remercie les membres du comité de nomination pour tout le travail accompli.

7. Élection des membres du Comité des candidatures nommés par l'Assemblée générale

Le comité des candidatures est formé de cinq personnes dont trois sont nommées par l'Assemblée et deux par le Conseil.

La proposition est la suivante :

- Jean-Robert Derome, président
- Michèle Bergeron, membre
- Véronique Hussin, membre

Puisqu'il s'agit de nominations par l'assemblée générale, Yves Lépine invite les membres à se manifester pour des candidatures supplémentaires, offre qui demeure sans réponse. Puisqu'il n'y a qu'une seule candidature par poste, les personnes sont nommées par acclamation.

Sur proposition du Conseil, l'assemblée adopte à l'unanimité et applaudit ces trois nominations.

Madame Jane Jenson, nouvelle présidente du Conseil d'administration préside l'Assemblée pour les points à venir à l'ordre du jour.

Elle prend la parole pour remercier les collègues de l'APRUM pour leur soutien. Elle remercie en particulier les membres du Conseil d'administration pour la confiance qu'ils lui témoignent; une équipe d'une efficacité remarquable avec des pratiques de collaboration hors du commun. À leur tête, Yves Lépine, le véritable moteur de cette équipe qui mérite une immense reconnaissance pour ce travail. Les années de pandémie ont posé un défi majeur auquel il a répondu avec ses compétences habituelles. L'APRUM reste, grâce à son travail, une association saine et forte.

Madame Jenson souhaite poursuivre dans la même direction. Au premier rang des responsabilités : maintenir le statut et la place de l'association comme représentante incontournable des collègues retraités, fonction très importante pour l'APRUM. L'objectif principal sera d'entretenir le bon rapport déjà en place avec la direction actuelle de l'Université et d'aborder certaines problématiques récurrentes, comme la réservation des salles et l'aspect technologique pour certaines activités. La visibilité de l'APRUM au niveau du Québec et du Canada par le biais de sa participation aux regroupements d'associations semblables doit aussi être maintenue. François Donati, vice-président assure cette présence auprès de ces instances.

Avec la pleine collaboration du Conseil d'administration, une autre dimension du mandat de la présidente consistera à développer des activités qui vont contribuer à conserver et à tisser des liens entre les professeures et professeurs retraités. Le modèle de fonctionnement et d'échange mis en place avant 2020 n'existe plus que par fragments. Les conférences mensuelles au restaurant « Les Fillettes » n'ont pas été reprises, en partie en raison de la fermeture des portes du restaurant. Un autre facteur de changement réside dans le fait que l'expérience difficile du confinement a amené les membres à apprécier les conférences par Zoom. Pour certains, ce genre de rencontre est devenu la seule option possible pour diverses raisons. En revanche, un regain d'intérêt pour les conférences et les activités en présentiel, mais aussi pour des rencontres à caractère plus actif telles les visites, les promenades, etc. a été remarqué. Le

sondage envoyé récemment aux membres est un outil parmi d'autres pour aider à développer de nouvelles expériences.

En terminant la présidente invite les membres à lui souhaiter bon courage dans cette nouvelle aventure.

8. Communications et publications

Les modes de communications utilisés par l'Association sont le courriel, le site WEB et le bulletin de nouvelles.

Site internet de l'APRUM

Une panoplie d'informations est disponible sur le site de l'APRUM à l'adresse suivante : www.aprum.umontreal.ca. On y retrouve entre autres :

- Bulletins de nouvelles;
- Calendrier des activités;
- Liens vers des informations sur l'assurance-santé, l'assurance-vie, le RRUM et le programme d'exonération des frais de scolarité;
- Archives des Nouvelles, des décès, des honneurs;
- La constitution de l'APRUM;
- Les droits et privilèges des professeurs retraités;
- Les coordonnées de l'APRUM;
- Les formulaires d'adhésion et de prélèvement de cotisation à la source.

Dans les listes des anciens membres de l'exécutif de l'APRUM, certaines périodes sont absentes. Il semblerait que l'on n'a pas été en mesure de reconstituer les années manquantes. On demande tout de même de préciser ces périodes dans un message adressé à Yves Lépine afin d'effectuer une nouvelle vérification.

Bulletin « Nouvelles de l'APRUM »

La parution du Bulletin de nouvelles a lieu cinq fois par année, aux deux mois à compter de septembre. Les membres reçoivent un courriel précisant sa publication et l'adresse pour le consulter. On souligne être en panne de rédacteurs de textes pour cette publication et encourage les membres à se porter volontaire.

Un participant souligne quelques difficultés dans ses communications avec L'APRUM. M. Lépine l'invite à lui adresser un message pour lui permettre de corriger la situation.

9. Régime de rentes (RRUM)

M. Yves Lépine est représentant des retraités au Régime de retraite de l'Université de Montréal. Il présente les faits saillants pour l'année 2022-2023.

La santé du RRUM

Le rendement de la caisse du RRUM en 2021 a été de -9,22%. Toutefois, le rendement annuel moyen est la donnée importante et lors des quatre dernières années il était de 5,78%, et celui des dix dernières années de 7,92%. Ces rendements dépassent le taux de rendement moyen nécessaire à long terme pour assurer la bonne santé du régime. Celui-ci a été fixé à 5,30% lors d'une évaluation actuarielle récente.

L'actif de la caisse au 31 décembre 2022 était de 4,575 milliards, incluant une réserve pour écarts défavorables (PED) de l'ordre de 317 millions (estimé du 31 mai 2022). Le passif du régime, c'est-à-dire la valeur actuelle des engagements pour verser les rentes promises aux retraités actuels et futurs, pouvait être estimé à 4,349 milliards. Notez qu'il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle formelle à la fin de 2022 et que ce chiffre devra être revu. En effet plusieurs événements sont intervenus depuis l'évaluation de ce passif dont la hausse importante des taux d'intérêt et l'inflation qu'elle a entraîné. Si on ajoute à ces deux facteurs la hausse des attentes des rendements à long terme qui en a résulté, on s'attend à un léger surplus à la fin de l'année 2022.

Le début de l'année 2023 a été marqué par une grande volatilité. Le rendement actuel de la caisse est positif depuis le début de l'année.

Indexation des rentes

À partir du 1^{er} janvier 2023, les rentes ont été indexées comme suit : pour les années de service jusqu'au 31 décembre 2005, au taux de 6,51% et pour les années de service à partir du 1^{er} janvier 2006, au taux de 4,88%. Ces indexations sont égales à 100% et 75% respectivement de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) moyen au Canada. Cette moyenne est calculée pour les 12 mois se terminant à la fin du mois d'octobre de l'année précédente.

Sujets en discussion

Durant l'année qui se termine, plusieurs activités importantes ont été entreprises, entre autres :

- Discussions nombreuses sur l'état financier du régime
- Évaluation actuarielle au 31 mai 2022
- Révision du règlement intérieur
- Discussions sur l'évolution ESG des placements du régime
- Discussions sur la gouvernance du régime

Une question à savoir s'il y a des comparatifs du rendement de la caisse avec d'autres régimes est soulevée. La caisse est gérée par un comité de placements. Pour estimer la pertinence de sa politique, ce dernier demande des rapports à des firmes extérieures avec des caisses comparables de 500 000 000 \$ et plus et ce depuis plusieurs années. La Caisse s'est toujours classée au-dessus de la médiane. Le régime de retraite de l'Université de Montréal est un de ceux dont les avantages sont les plus importants en raison des rentes qui sont indexées ce qui est de plus en plus rares.

Pour le passif, la comparaison est plus difficile. Toutefois, si on regarde les surplus par rapport à d'autres caisses des Universités, elle est parmi celles qui démontrent les meilleures situations financières. À titre d'exemple, lors de la crise financière 2012-2013, plusieurs universités ont dû restructurer leur régime alors que l'UdeM n'a pas eu à le faire. Le président mentionne que le régime est bien géré tant sur le plan de la gouvernance que du point de vue financier.

Madame Jenson remercie monsieur Lépine et souligne qu'il poursuivra son mandat auprès du Régime de retraite.

10. Assurance santé

Madame Francine Gratton informe les membres comme suit :

Assurance santé

Le 2 mai 2023, Yves Lépine et Francine Gratton ainsi que deux membres représentant le personnel non-enseignant retraité de l'Université de Montréal (APRÈS l'UM) ont participé à une rencontre par téléconférence (ZOOM) avec Guy Bélanger, directeur des services à la direction des ressources humaines et Aline Myre, conseillère aux avantages sociaux. Le but de cette réunion était de discuter du régime d'assurance-santé et d'obtenir de l'information concernant l'assurance-vie.

Assurance-santé (contrat 96775 - retraités de plus de 65 ans)

Rappelons que pour ce régime offert aux retraités de 65 ans et plus, le premier payeur est la RAMQ alors que la Croix-bleue offre, en fait, une coassurance. Ce groupe de retraités n'a pas l'obligation d'adhérer à une coassurance. À la réunion du comité des assurances des retraités le 2 mai 2023, la situation financière du régime et les conditions de renouvellement à partir du 1^{er} juin 2023 ont été discutées.

Situation financière du régime

Quelques faits:

Ce groupe est constitué de 2012 membres assurés principaux dont 1143 ont opté pour une protection individuelle, 9 pour la protection monoparentale et 860 pour une protection familiale.

Quant à la répartition par type de soins, entre le 1^{er} décembre 2021 et le 30 novembre 2022, notons que les médicaments constituent 61% des soins et que 24% d'entre eux sont des médicaments « non RAMQ » qui nécessitent l'utilisation de la co-assurance pour en payer les frais. Au cours de la même période, l'utilisation des soins paramédicaux ont constitué 18% de la distribution des soins. On a aussi remarqué une augmentation des réclamations de 15% dont les plus importantes sont les consultations auprès des physiothérapeutes et spécialistes en réadaptation (18%) ainsi qu'auprès des psychologues, psychothérapeutes et travailleurs sociaux (15%). Quant aux tests diagnostiques, ils constituent 11% des réclamations.

La situation:

Pour les soins médicaux :

- Entre le 1^{er} juin 2021 et le 31 mai 2022, il y a eu un déficit de 32 528,00\$.
- Au 30 novembre 2022 (six mois plus tard), une estimation de la situation financière permettait d'anticiper un déficit de 115 700\$ pour l'année en cours.

Le régime demeure en bonne santé financière malgré ce déficit car il dispose de deux réserves.

Il y a le :

- fonds de stabilisation (FS), constitué de 8,5% des primes annuelles. Au 31 mai 2022, il totalisait 182 051\$.
- fonds en dépôt (FED), constitué de nos économies que représente le surplus lorsque le montant du fonds de stabilisation est jugé suffisant. Ainsi, après entente, ce surplus pourrait être utilisé pour donner un congé de prime aux membres. Au 31 mai 2022, le montant était de 473 413\$.

Suite à cette situation, la proposition qui a été votée est la suivante.

- Transférer un montant d'environ 33 000\$ du fonds en dépôt (FED) au fonds de stabilisation (FS) pour pleinement le capitaliser au 31 mai 2023 (il est de 8,5% alors qu'il pourrait être de 10%).
- Augmenter la prime pour les soins médicaux de 8% à partir du 1^{er} juin 2023.
- À l'automne 2023, selon les résultats financiers, évaluer comment sera utilisé le fonds en dépôt (FED)

Par conséquent, en ce qui a trait à l'augmentation de 8% de la tarification pour les soins médicaux, à partir du 1^{er} juin 2023, les primes mensuelles incluant les taxes sont les suivantes.

- Individuelle : 85,87\$ (au lieu de 79,50\$)
- Monoparentale : 101,92\$ (au lieu de 94,36\$)
- Familiale : 179,80\$ (au lieu de 166,48\$)

Un membre souligne qu'avec les années, la couverture d'assurance diminue. Si la RAMQ couvre des médicaments, la Croix Bleue devient coassureur ce qui aura un impact sur le montant du remboursement. Selon un participant, des tests couverts antérieurement par la Croix Bleue sont maintenant refusés. Puisqu'aucune modification n'a été apportée au contrat, on invite les membres à signaler la situation aux avantages sociaux. Ainsi, ils pourront faire les vérifications d'usage et contacter la Croix Bleue s'il y a eu afin d'obtenir des précisions.

Assurance-santé (contrat 96776 - retraités de moins de 65 ans)

Pour les membres retraités assurés de moins de 65 ans (groupe 96776), les cotisations ont aussi été augmentées et sont les suivantes :

- Individuelle : 127,53\$ (au lieu de 122,63\$)
- Monoparentale : 152,09\$ (au lieu de 146,23\$)
- Familiale : 288,02\$ (au lieu de 276,95\$)

Assurance-vie

Tout le personnel de l'Université est couvert par le même contrat d'assurance-vie. Celle-ci n'est pas automatique, il s'agit d'une décision prise au moment de la retraite.

Pour chaque personne, le volume d'assurance vie est égal à 3,5 fois le salaire jusqu'à l'âge de 65 ans ou jusqu'au moment de la prise de retraite, selon l'évènement survenant en premier. À compter de 66 ans, le volume de l'assurance diminue progressivement selon les pourcentages suivants qu'on applique sur le volume assuré à 65 ans : à 66 ans, c'est 25% du volume assuré; à 67 ans, ça devient 20% de ce volume; à 68 ans, on applique 15%; à 69 ans, il s'agit de 10%; et à 70 ans ainsi qu'au cours des années suivantes, ce pourcentage est de 5%.

La prime est assumée à parts égales par la personne employée et par l'Université. La quote-part de la personne retraitée est calculée en fonction de son volume d'assurance-vie arrondi et est ou sera prélevée sur chacun des versements de sa rente. Il importe de noter qu'à compter de 70 ans la prime est assumée en entier par l'Université pour les professeurs retraités comme pour les employés.

La situation globale du régime reste saine sur une période de cinq ans. Pour l'année à venir, il a été convenu de réduire, à partir du premier juillet, de 10% la tarification de l'an dernier, soit à 0,182\$ par 1 000\$ de volume assuré.

Assurance voyage

L'assurance voyage prend fin, en tant que groupe, à partir de 65 ans. Par contre, pour une personne assurée au contrat #96775, la Croix bleue accorde une réduction de 15% lors de la souscription d'une assurance voyage par son Centre d'appel. Il suffit d'appeler du lundi au vendredi entre 8:00 et 21:00 au 514-286-7684 ou, sans frais, au 1-888-822-5383.

Les membres de l'assemblée sont invités à visiter le site web de l'Association (www.aprum.umontreal.ca) pour trouver plus d'information sur les assurances.

En réponse à une question sur les soins dentaires, on mentionne qu'il n'y a aucune police d'assurance de groupe pour les retraités de l'Université.

11. Activités : dîners, conférences, visites et autres ?

M. Hugues Beaugard fait rapport.

Depuis la dernière assemblée générale de l'APRUM, neuf activités ont été organisées par le Conseil d'administration.

L'information concernant ces activités est maintenant accessible sur le site web de l'APRUM, sous la rubrique Événements. La mise à jour se fait régulièrement.

Parmi les six conférences présentées, cinq ont été réalisées en mode virtuel alors qu'une seule s'est déroulée en mode hybride (zoom et en présence). Cette dernière qui a eu lieu sur le site du pavillon André Aisenstadt a permis de constater que le mode hybride, pour les conférences n'était pas encore tout à fait au point sans doute en raison d'un manque d'expérience de la part des intervenants, mais aussi parce que la technologie disponible présente des défis que le temps permettra de résoudre.

En attendant, il a été convenu de poursuivre cette activité principalement par Zoom.

Les six conférences portaient sur les sujets suivants:

1. Le 16 novembre 2022: Le français au Québec où le vif désir de durer, par Marie Eva de Villers.
2. Le 15 décembre 2022: Le rapport de confiance entre citoyens et experts: quelques réflexions philosophiques par Frédéric Bouchard.
3. Le 18 janvier 2023: L'atteinte de la carboneutralité est-elle possible? Ce que peuvent en dire les modèles, par Normand Mousseau.
4. Le 8 février 2023: Comprendre le fonctionnement d'un régime de retraite à prestations déterminées par Mme Claudia Gagné.
5. Le 15 mars 2023: Pour un avenir du travail plus prometteur: le défi de conjuguer durabilité et performance par Mme Tania Saba.
6. Le 19 avril 2023: La consommation d'aliments ultra transformés et ses effets sur l'alimentation et la santé humaine par Jean Claude Moubarac.

Les deux sorties étaient les suivantes:

1. Le 19 octobre 2022: Visite guidée du sentier Darlington animée par Alexandre Beaudoin.
2. Le 17 mai 2023: Une visite guidée du vieux Montréal animée par Jean Pierre Proulx, co-directeur du Club de généalogie, ancien journaliste au Devoir et ancien professeur au Département d'histoire.

Une troisième activité s'est déroulée le 21 septembre 2022: la remise du prix Jacques St-Pierre attribué à M. Fernand Roberge du Génie biomédical pour l'année 2021 et à Mme Christiane Rousseau du Département de mathématiques et statistiques pour 2022.

En moyenne, les deux premières activités décrites ont accueilli 28 (18-35) participants. De l'avis des répondants(es) au formulaire d'évaluation que reçoit les membres du Conseil, on constate que ces activités reçoivent un très haut niveau d'appréciation. Pour les membres du Conseil, cet instrument de mesure représente une balise qui les conforte dans le choix des sujets et des personnes sollicitées pour discuter et animer ces événements.

Les conférenciers - conférencières - animateurs sont chaleureusement remerciés pour leur généreuse participation à ces rencontres. Ces personnes sont vraiment dédiées à l'enseignement. Ce sont de très bons(nes) enseignants(es) et ils acceptent toujours volontiers de partager avec les membres de l'APRUM les données de leur recherche malgré qu'ils(elles) aient tous(tes) des agendas chargés. Des remerciements sont également offerts à toutes les personnes qui participent à ces activités. Elles représentent un encouragement essentiel pour motiver les membres du conseil à poursuivre. Par rapport à la précédente année, il y a un léger fléchissement en nombre, peut-être en lien avec l'horaire qui a été modifié (10h au lieu de 14h).

Pour l'automne 2023, quatre dates ont été réservées pour les conférences, soit les mercredis 20 septembre - 18 octobre - 15 novembre et 13 décembre. L'heure n'est pas encore déterminée, toutefois, 2 sujets et 2 conférencières sont confirmées: Boire ou ne pas boire par Mme Louise Nadeau et La violence conjugale par Mme Sonia Gauthier.

En terminant, monsieur Beauregard remercie ses collègues du Conseil d'administration qu'il considère comme ses « proches aidants ». Ces personnes l'ont toujours soutenu et elles ont activement contribué aux choix des activités qui sont proposées aux membres. Ce sont des penseurs souvent doublés d'une grande créativité et dans l'avenir il est possible de voir émerger des activités nouvelles, voire audacieuses et peut-être même osées!

Monsieur Beauregard tient particulièrement à remercier le président monsieur Yves Lépine qui s'est révélé une ressource essentielle au fonctionnement logistique des conférences grâce à sa maîtrise des technologies impliquées et son leadership efficace et non contraignant.

12. Convergence des associations québécoises de retraités et l'ARUCC

François Donati mentionne que l'APRUM fait partie de l'ARUCC (Association des retraités des universités et collèges du Canada (ARUCC; CURAC selon l'acronyme anglais) depuis 2018. André A. Lafrance, regretté collègue était le représentant de l'APRUM auprès de cette organisation jusqu'en 2021. Il a aussi été une des personnes à l'origine du mouvement « Convergence », qui visait le regroupement des associations québécoises faisant partie de l'ARUCC. Depuis 2022, François Donati a été désigné par le conseil de l'APRUM pour représenter celle-ci auprès de l'ARUCC et de Convergence.

L'ARUCC existe depuis 20 ans et regroupe maintenant 41 associations de retraités du secteur post-secondaire au Canada. La cotisation annuelle versée par l'APRUM à l'ARUCC est de 300\$. L'objectif principal de l'ARUCC est de servir de tribune d'échange entre les conseils des associations participantes sur les meilleures façons d'offrir des services à leurs membres. Aussi, l'ARUCC rend disponibles certains services, par exemple des conférences, aux membres des associations de retraités participantes. La pandémie a fortement perturbé les activités de l'ARUCC. Le retour du congrès annuel en présentiel s'est effectué les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2023. Il était organisé à Saskatoon par l'association des retraités de l'Université de Saskatchewan. François Donati a eu le plaisir de représenter l'APRUM à cette réunion. Une des tendances observées est que la pandémie a familiarisé les associations avec de nouvelles technologies telles que Zoom et celles présentes se sont entendues pour rendre disponible, dans la mesure du possible, leurs activités à distance.

Contrairement à l'ARUCC, « Convergence » n'a pas de structure officielle et ses activités ont été mises sur pause par la pandémie. Le retour en présentiel a permis de renouer avec des représentants des associations de retraités québécoises qui ont été à l'origine de l'idée, avec l'intention de réactiver le mouvement.

13. Club d'histoire et de généalogie de l'APRUM

Les co-animateurs du Club sont Michèle Bergeron, Jean-Pierre Proulx et Robert Prud'homme. François Donati fait lecture du rapport en l'absence de M. Proulx.

Constatant que les activités du club touchaient dans une bonne mesure autant des thèmes historiques que généalogiques, ses animateurs ont résolu de rebaptiser le club, Club d'histoire et de généalogie de l'APRUM. Ils ont demandé au Conseil d'administration de l'APRUM d'entériner cette résolution. Ce dernier a aussi accordé au Club un budget afin de rémunérer ses conférenciers invités.

Le Club a tenu les activités suivantes au cours de l'année :

Le 17 novembre 2022—L'histoire des Acadiens et de leur installation en Nouvelle-France : avec André-Carl Vachon, historien.

Le 6 décembre 2022– Des archives civiles riches en renseignements généalogiques, ressources incontournables pour les chercheurs dont les testaments olographes, les ampliations, les tutelles et curatelles, les interdictions & les émancipations, les congés de traite : avec Denyse Beaugrand-Champagne, historienne, généalogiste agrée, archiviste de référence à BAnQ Vieux-Montréal pendant plusieurs années (par Zoom).

Le 10 janvier 2023–Se retrouver dans Bibliothèque et Archives Canada (BAC) en particulier dans ses ressources généalogiques : avec Nicole Watier, conseillère en généalogie, Direction générale des Services au public, Bibliothèque et Archives Canada (par Zoom).

Le 28 février 2023–Visite des collections du Centre canadien d'architecture. Elles incluent des histoires générales de localités, d'entreprises et d'établissements ainsi que des albums souvenirs de villes et de villages, principalement au Québec et en Ontario. Elles fournissent un excellent aperçu de l'histoire de Montréal et de son architecture, notamment de l'urbanisme et de la rénovation urbaine : avec Alexis Blanchard-Méthot.

Le 25 avril 2023–Visite guidée du site Rosemont de la BAnQ : avec Danielle Léger, directrice de la recherche et de la diffusion des collection et Alban Berson, carto-thécaire responsable des collections de cartes géographiques et cartes postales.

Le 2 mai 2023–L'histoire de l'émigration des Canadiens français aux États-Unis (1840-1930) et Comment identifier les Québécois partis pour les États-Unis?: avec Yves Frenette, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sur les migrations, les transferts et les communautés francophones à l'Université de Saint-Boniface, et Guy Parent, maître-généalogiste agréé du Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie (BQACG).

Liste des publications des membres en 2022-2023

Huot, Janine (2022). Joseph Léveillé (1822-1896). Montréal, publié à compte d'auteur. Imprimé par [Lulu.com/fr](https://lulu.com/fr). 180 pages. ISBN: 978-2-9821066-0-4

Résumé : La vie active de Joseph Léveillé, né le 15 novembre 1822 à Lachenaie, Qc, se déroule principalement dans la seconde moitié du XIXe siècle. Quittant le milieu rural dès son jeune âge, il devient un propriétaire immobilier et un commerçant prospère dans le Vieux-Montréal.

Proulx, Jean-Pierre & Plante, Lucie (2022). Les pionniers et pionnières de la Baie St-Antoine dite Baie-du-Febvre, 1683-1800. Montréal, publié à compte d'auteur. Imprimé par [Lulu.com/fr](https://lulu.com/fr). 350 pages.

Prud'homme, Robert Emery (2020). Roberte Gadois (1628-1716), une femme remarquable. Histoire-Québec, vol. 26, no. 1-2, pages 21-23. [Version numérique sur Érudit](#)

Prud'homme, Robert Emery (2022). Le premier plan terrier de Montréal : qui dit vrai? Histoire-Québec, vol. 27, no. 4, pages 23-27.

Les deux articles sont référencés sur Érudit.

14. Affaires diverses

Soutien informatique

Nombreux participants et participantes expriment leurs difficultés face aux rapports avec les T.I. et l'accès aux services et aux logiciels sous licence. Les difficultés mentionnées sont variées et il y a plusieurs zones d'ombre.

Quoique l'APRUM ne dispose d'aucun moyen pour joindre ceux qui se préparent à la retraite, on souligne qu'il serait souhaitable qu'ils soient mieux informés de l'importance de se bien préparer pour cette transition informatique.

La présidente souhaite recenser les différents cas de figure et poursuivre les démarches auprès de la direction de l'Université afin de trouver des pistes de solution.

15. Questions et commentaires des membres

Site Web de l'APRUM

Il est suggéré d'inscrire le numéro de la salle de l'assemblée générale annuelle sur le site Web de l'APRUM et si possible d'installer dans le couloir du pavillon des indications pour se diriger vers le local de réunion.

Campagne Centraide

On questionne l'absence d'un représentant ou d'une représentante des professeures et professeurs retraités sur le comité pour la Campagne Centraide. Yves Lépine mentionne qu'il a été présent chaque année depuis sa nomination à l'exception de la dernière, n'ayant pas reçu d'invitation. Une vignette était ajoutée dans les Nouvelles pour promouvoir la Campagne.

Hommage à Yves Lépine

Madame Nicole Dubreuil fait lecture du texte suivant :

Un homme responsable

Le 1^{er} janvier 2021, plusieurs de nos collègues retraités découvraient avec appréhension que leur rente n'avait pas été versée, en pleine période de congés fériés et de crise sanitaire. Le problème a été signalé à Yves Lépine, Président de l'APRUM, qui a agi rapidement pour faire apporter des correctifs. Yves faisait état des événements dans un simple entrefilet des **Nouvelles** de mars-avril 2021:

Si vous êtes de ceux dont la rente est versée dans un compte des caisses populaires Desjardins, vous avez dû constater que le virement n'avait pas été effectué le premier janvier dernier. Quelques membres de l'APRUM m'en ont informé. J'ai contacté la direction du régime qui a réagi rapidement. Le problème venait de la Fiducie Desjardins qui gère ces transactions. Le versement a finalement été fait tôt le lundi 4 janvier. Un incident technique est responsable de cette situation. On m'a assuré que tout a été fait pour que ça ne se reproduise pas.

Yves Lépine, représentant des enseignants retraités du RRUM

Cette prose concise et factuelle, c'est tout Yves Lépine! Les choses à faire sont faites. Yves Lépine aura en effet été, depuis son entrée à la gouvernance de l'APRUM en 2016, un président RESPONSABLE,

responsable face à des demandes à géométrie variable, provenant aussi bien de l'ensemble des professeurs retraités de l'UdeM, dont il faut défendre les droits et conserver les privilèges, que de l'équipe du Conseil, qui doit être encadrée et soutenue dans ses attributions, en passant par les membres en bonne et due forme de l'Association que l'on doit tenir informés et, pour le petit nombre disponible et intéressé, occupés. Certains pourraient penser qu'être responsable est une qualité qui manque un peu de panache. Qu'il suffise ici de rappeler ici une double acception du terme RESPONSABLE, qui repose sur le principe d'autorité mais le rend indissociable d'un devoir d'imputabilité. Yves Lépine aura bien incarné, sans faillir, cet impératif d'engagement et de service lié à sa fonction de Président. Il faisait à ce chapitre preuve d'une grande ténacité.

Durant les sept années qu'aura duré son mandat, notre collègue n'aura en effet négligé aucun aspect de la mission de l'APRUM, qu'il en ait été l'exécutant personnel ou qu'il ait confié des tâches (animation, expertise comptable et technique, secrétariat et archivage) à des tiers. En plus de l'épisode Covid, les années Yves Lépine auront été marquées par des insécurités économiques liés aux fluctuations des marchés. Pendant que le Président se souciait de rassurer les membres sur le bon état santé de leur régime de pension, il gérait les fonds de l'Association avec la plus grande prudence et la plus grande rigueur. La période a aussi été marquée par des changements significatifs dans les modes de communication et d'échange. Yves Lépine, qui gardait un œil constant sur les effectifs de l'APRUM, veillait à ce que ses membres tirent profit des nouveaux développements technologiques. La mise en place de la plateforme ZOOM pour le maintien de l'offre de conférences pendant les longs mois de confinement, la reconfiguration du site web et les améliorations apportées au bulletin témoignent de son souci de tenir les collègues bien informés et de les mettre en valeur. À une échelle plus institutionnelle, la gestion du dossier de relocalisation du secrétariat de l'APRUM dans l'Université a fait ressortir l'importance d'assurer que cette dernière demeure toujours engagée envers ses professeurs retraités.

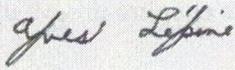
Si les longs mois de crise sanitaire ont amené l'abandon de certaines activités en présentiel, Yves Lépine a vu à ce qu'il n'y ait aucune interruption ni dans la gestion de l'Association ni dans sa présence auprès des membres. Il quitte au moment où circule un questionnaire longuement préparé sous sa gouverne, qui a pour but de donner un nouveau souffle à la reprise des activités post-pandémiques. Démocrate prudent fonctionnant par consensus, administrateur soucieux de transparence, Yves Lépine nous laisse une «maison en ordre» tout en nous indiquant qu'il y aura toujours quelques rénovations à faire. Les membres expriment leurs remerciements par des applaudissements.

Monsieur Lépine remercie tous les membres du Conseil. Il confirme que les dernières années ont été plutôt mouvementées. La pandémie a imposé des changements dans les processus et dans les habitudes de vie de tout le monde en raison de l'isolement entre autres. Une des conséquences remarquées est une plus grande volatilité de participants aux conférences selon les thèmes comparativement à un noyau plus solide auparavant qui assurait la pérennité de l'association. La maison est en ordre, mais le travail ne manque pas. Un des objectifs sera de reconstruire ce noyau pour une plus grande stabilité. Il souhaite bonne chance à la nouvelle présidente et au nouveau Conseil.

Nicole Dubreuil propose des remerciements à l'endroit de monsieur Yves Lépine. Louis Maheu appuie, suivi d'applaudissements des membres de l'assemblée.

16. Clôture

Après que Jane Jenson ait remercié tous les participants, et en particulier ceux et celles qui participent à l'assemblée à distance, la séance est levée à 16:10.

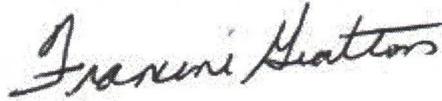


Yves Lépine
Président



Jane Jenson
Présidente

YL/jcv
Le 06-07-2023.vf
P.V.07-06-2023



Francine Gratton
Secrétaire